

GEOTREK

OPTIMISATION DE L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR DE GEOTREK-RANDO

CAHIER DES CHARGES

Septembre 2017

Date limite de remise des offres 15 octobre 2017

Projet financé avec le concours de la Région PACA, de l'État avec le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



1. GÉNÉRALITÉS

1.1 MAÎTRES D'OUVRAGE

Le siège du Parc national du Mercantour est situé au 23, rue d'Italie, CS51316, 06006 NICE Cedex 1. Il est représenté par Monsieur Christophe Viret, directeur et représentant du pouvoir adjudicateur.

Téléphone : 04.93.16.78.81

Télécopie : 04.93.88.79.05

Ce cahier des charges est mutualisé pour l'ensemble des trois parcs nationaux alpins (Mercantour, Écrins et Vanoise).

La maîtrise d'ouvrage est portée par le Parc national du Mercantour, qui en assurera aussi le pilotage. Il sera l'interlocuteur unique du prestataire pour tout ce qui concerne les aspects techniques, administratifs et financiers.

1.2 PROGRAMME PLURIANNUEL DE QUALIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

La marque « Esprit Parc national », conçue pour soutenir et valoriser les activités économiques touristiques et agricoles s'inscrivant dans le respect et la valorisation des patrimoines locaux des Parcs, est commune à l'ensemble des 10 Parcs nationaux français. Elle a été lancée en juillet 2015. On compte à ce jour, plus de 550 produits et services marqués au niveau national. <http://www.espritparcnational.com>.

Pour la déployer, les trois parcs nationaux alpins (Mercantour, Écrins, et Vanoise) se sont engagés dans un projet commun de qualification de l'offre touristique, en lien avec la marque. Ce programme est financé avec le concours de la Région PACA, de l'État avec le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et de l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Ce projet commun de qualification de l'offre est matérialisé par un plan d'actions global qui s'échelonne sur la période 2016 – 2018. Il propose la mise en œuvre d'une série de mesures à destination des socioprofessionnels du tourisme durable ayant obtenu la marque « Esprit parc national ».

L'objectif général du programme consiste à la fois à qualifier des offres de tourisme durable et à augmenter la notoriété et la visibilité des prestataires marqués. Ainsi, la marque « Esprit Parc national » doit devenir à terme un véritable produit d'appel pour les touristes et les usagers, à même d'engendrer une hausse de la fréquentation des structures et des prestataires de service engagés auprès des Parcs nationaux.

Le programme pluriannuel comporte 3 volets :

Volet 1 - Accompagnement à la qualification de l'offre touristique. Cette activité consiste à créer un réseau de prestataires touristiques qualifiés, soucieux de la préservation des patrimoines alpins et identifiables du grand public grâce à la marque "Esprit parc national".

Volet 2 - Sensibilisation aux patrimoines alpins et littoraux. Il s'agit de proposer des formations mais aussi des outils de sensibilisation aux prestataires marqués, sur la connaissance des patrimoines et la gestion durable de leur structure ou de leur activité. Les outils de sensibilisation seront organisés sous la forme d'un « kit d'outils de sensibilisation ».

Volet 3 - Communication autour de l'offre qualifiée. Pour valoriser les prestataires engagés, des actions de communication seront développées : reportages photographiques et reportages vidéos, films promotionnels, dossier et voyages de presse, outils de promotion et de communication.

La présente commande vise à accompagner les 5 parcs nationaux du Mercantour, des Écrins, de la

Vanoise, de Port-Cros et des Calanques dans le cadre de la mise en œuvre du volet 3 du programme : « Communication autour de l'offre qualifiée ».

1.3 CONTEXTE DE LA CONSULTATION

Issu d'un projet né en 2013 dans les Alpes, entre les parcs nationaux français des Écrins (PNE), du Mercantour (PNM) et le parc italien Alpi Marittime (PNAM), l'application Geotrek est devenue une référence nationale en matière de gestion et de valorisation de la promotion de l'offre de randonnée.

Cette application est composée d'un module d'administration ([Geotrek admin](#)), d'un portail web grand public ([Geotrek rando](#)) et d'une [application mobile](#). La partie qui nous intéresse dans le présent cahier des charges est essentiellement l'interface web grand public.

L'application « Geotrek » a été développée par la société Makina Corpus. Il s'agit d'une application open source : un logiciel libre, modifiable par tous et collaboratif : <http://geotrek.fr/>

L'ensemble du code source est disponible sur la forge Github : <https://github.com/GeotrekCE/>

L'application grand public a été développée sur un format de single-page application utilisant le langage Javascript et le framework AngularJS : <https://github.com/GeotrekCE/Geotrek-rando>

Actuellement de nombreux espaces naturels (parcs nationaux, parcs naturels régionaux...) mais aussi des « destinations » (départements, comités du tourisme, communautés de communes...) utilisent cette suite logicielle webmapping, mutualisant leurs ressources grâce au modèle opensource. En voici une liste non exhaustive : <http://geotrek.fr/references.html>

Deux versions de portail grand public existent actuellement :

- une version 1 uniquement dédiée à la randonnée (ex : <http://rando.ecrins-parcnational.fr/fr/>),
- une version 2 dédiée à la randonnée mais aussi à la valorisation plus large d'une « destination » touristique. C'est sur ce second modèle que le PNM, le PNE et le Parc national de la Vanoise (PNV) ont déployé leurs portails grand public respectifs : <http://destination.mercantour.eu>, <http://www.grand-tour-ecrins.fr/>, <http://rando.vanoise.com/>

Initialement Geotrek-rando avait pour vocation unique de proposer des itinéraires de randonnée à la manière d'un topo guide (version 1).

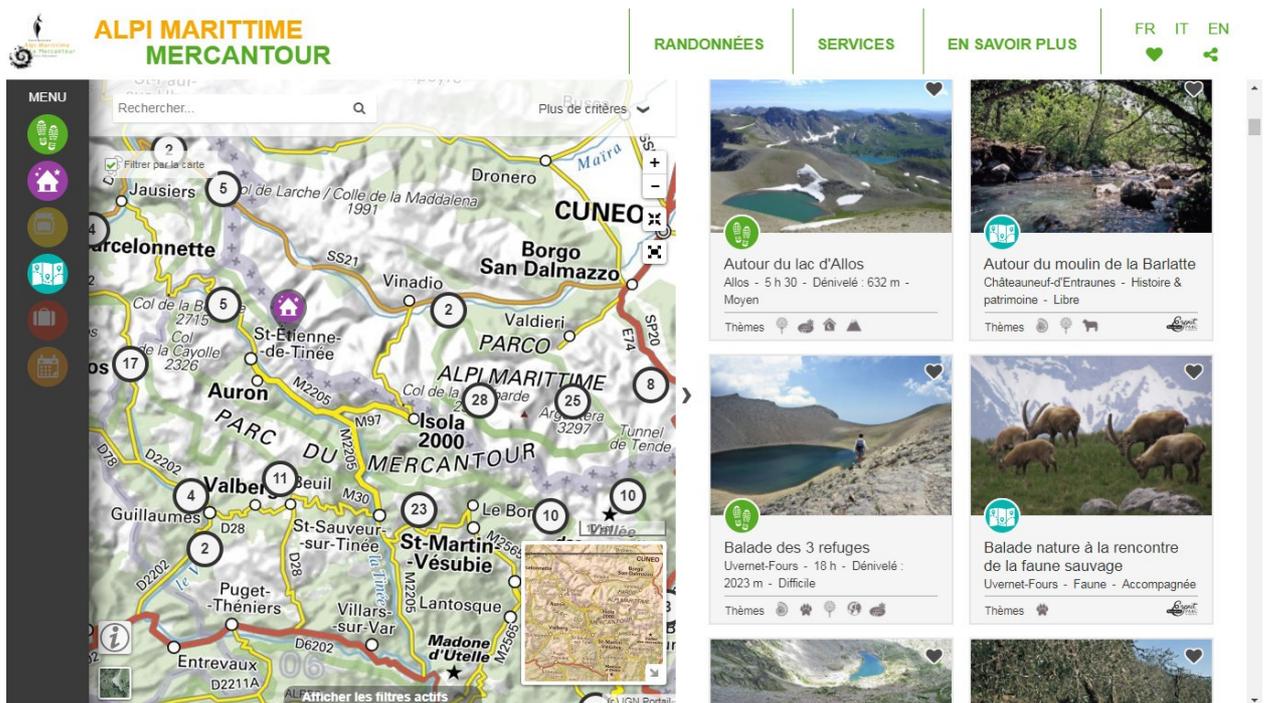
La page d'accueil ne contenait ainsi qu'un seul type de contenu dans lequel il était simple de naviguer, filtrer comme on peut encore le voir sur <http://rando.ecrins-parcnational.fr> (encore en version 1 de Geotrek-rando). La page étant construit sur un modèle basique FILTRE / LISTE / CARTE où ces 3 éléments étaient affichés et accessibles directement.



Cependant, au gré des besoins des différentes structures utilisant Geotrek et des développements réalisés, une version 2 intègre davantage de contenus en proposant de nouvelles catégories (séjours, sorties et découvertes, hébergements, etc.). Ces nouvelles catégories complexifient la navigation des utilisateurs notamment en ce qui concerne l'utilisation des catégories et de leurs filtres respectifs.

Afficher des catégories d'objets différents dans une même page, une même carte et une même liste complexifie l'interface et donc l'expérience utilisateurs sur la page de recherche de Geotrek-rando.

Dans sa version 2, Geotrek-rando propose un champ de recherche libre et global sur l'ensemble des contenus. Il propose aussi des filtres de recherche communs ("Plus de critères"). On retrouve ensuite dans chaque catégorie les filtres qui leurs sont spécifiques.



Seules les randonnées dissociées par pratique (pédestre, VTT, équestre...) ont des filtres identiques mais faut cependant utiliser ces filtres catégorie par catégorie. Visible sur <http://www.grand-tour-ecrins.fr>.

Tout cela rend la navigation entre les catégories et la recherche/filtrage compliquée.

Les partenaires souhaitent améliorer la lisibilité des produits et services à la fois par une meilleure ergonomie de recherche, de navigation, et par une optimisation de l'affichage graphique de l'identité d'une marque lorsque les prestations sont bénéficiaires d'une marque comme Esprit parc national. C'est cet aspect de Geotrek-rando qu'il est souhaité faire évoluer par une étude ergonomique de l'outil et des développements relatifs aux conclusions de celle-ci.

Fort de ce constat, le PNM, le PNE et le PNV souhaitent faire évoluer l'ergonomie des pages de Geotrek-rando afin d'améliorer l'expérience utilisateur (UX) dans le cadre d'un financement massif alpin FEDER POIA et CIMA.

2. DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

La prestation sera divisée en deux tranches distinctes :

- Une première tranche d'expertise et de propositions d'évolutions de l'ergonomie de la version 2 de Geotrek-rando.

Il s'agit de réaliser une étude globale de l'expérience utilisateurs du portail Geotrek-rando.

Objectifs et effets attendus :

- Améliorer l'expérience de navigation dans le portail Geotrek-rando pour les utilisateurs
- Faire évoluer les outils de recherche des objets (offres) du portail : filtres spécifiques, recherche libre et "plus de critères"
- Proposer un nouvel affichage des catégories d'objet et des outils de recherche
- Étudier la segmentation des catégories d'objets proposée par les destinations utilisatrices de Geotrek. Envisager la pertinence de les hiérarchiser par gammes pour améliorer la lisibilité globale : Itinéraires (journées, itinérances, ...) / Contenus touristiques (services, produits agricoles) / Programme d'animation / etc
- Faire évoluer l'affichage des résultats
- Améliorer l'affichage et l'ergonomie des fiches objets (infos pratiques, descriptions, photos, cartes, listes d'objets à proximité, etc.)
- Améliorer la lisibilité des produits et services bénéficiant de marques de qualification comme Esprit parc national ou équivalente dans une logique de généricité (Valeurs parc naturel régional, etc.)
- Optimiser le portail pour les moteurs de recherche et gagner en visibilité.

Les étapes du travail d'audits :

1. Audit de l'ergonomie de recherche, de navigation et de la lisibilité des objets (itinéraires, produits/services, animations, etc.)
2. Proposition de scénarios de schémas fonctionnels de la navigation

3. Préconisations d'évolutions du moteur de recherche et de l'affichage des résultats (carte, listes, etc.)
4. Création de maquettes graphiques pour l'illustration des évolutions préconisées
5. Description des incidences des préconisations sur les développements à mettre en œuvre dans le portail Geotrek-rando
6. Étape finale de validation de l'audit ergonomique et des préconisations de refontes de l'ergonomie de recherche et de navigation et des conséquences graphiques

Pré-requis :

- Conserver la cohérence de fonctionnement du portail avec Geotrek-Admin (BD de provenance des données)
- Préserver la logique de généralité des développements vis à vis des différentes structures utilisatrices de Geotrek
- Permettre un affichage optimisé sur tous types d'écrans, pc, smartphones et tablettes
- Des propositions d'évolution ont été ouvertes sur le compte github de Geotrek : <https://github.com/GeotrekCE/Geotrek-rando/issues/332>. A partir de ces premiers éléments, le prestataire proposera des recommandations détaillées et illustrées permettant de présenter la nouvelle ergonomie du portail grand public.
- De même, le site <http://www.randoguadeloupe.gp/> propose une alternative pour faciliter l'accès aux filtres en fonction de la catégorie sélectionnée. Il affiche directement les filtres quand on clique sur une catégorie de contenu, supprimant ainsi une étape pour y accéder. Un problème de représentation cartographique est évoqué sur <https://github.com/GeotrekCE/Geotrek-rando/issues/507>
- L'étude et les évolutions ergonomiques pourront aussi concerner les pages détail d'un objet (itinéraire, hébergement, produit du terroir...) si des améliorations peuvent y être apportées. Leur conception et contraintes sont détaillées sur : <https://github.com/GeotrekCE/Geotrek-rando/issues/290>
- **Une seconde tranche de développement de Geotrek-rando mettra en œuvre les propositions et préconisations faites dans la première tranche.**

A partir des propositions et préconisations faites dans la première tranche d'expertise, le prestataire devra mettre en œuvre les développements qui en découlent.

Le prestataire devra également chiffrer les options de 1 à 3 sachant que l'option 3 est non obligatoire dans les réponses, hors budget et ne participe pas aux critères d'analyse technique des offres.

- **OPTION 1 : Analyser et optimiser l'affichage des pages web de l'application en (par exemple) :**
 - recourant à la compression des ressources avec gzip
 - éliminant les codes JavaScript et CSS qui bloquent l'affichage du contenu au-dessus de la ligne de flottaison
 - en affichant en priorité le contenu visible

- en réduisant la taille des ressources html

Deux outils Google permettent d'avoir une synthèse des améliorations à apporter :

<https://developers.google.com/speed/pagespeed/insights/>
<https://testmysite.withgoogle.com/intl/en-gb>

- Sur une machine virtuelle mise à disposition par le parc national, créer un environnement de test pour Geotrek admin et Geotrek rando afin de visualiser, tester et visualiser l'ensemble des modifications et fonctionnalités apportées dans le portail grand public.
- L'ensemble des développements seront publiés sur le dépôt [Github](https://github.com) de Geotrek-rando. De même une attention toute particulière sera portée à la documentation des paramètres et fonctionnalités ajoutées dans <https://github.com/GeotrekCE/Geotrek-rando/blob/master/README.md>

Le Parc national du Mercantour fournira l'ensemble des accès au serveur de développement Geotrek-rando et Geotrek-admin pour tester la nouvelle ergonomie et la nouvelle organisation des pages de description des itinéraires. La cellule « système d'information » du PNM transmettra l'ensemble des éléments nécessaire en amont de la prestation.

- **OPTION 2 : Procédure de sécurisation en https**

Le prestataire proposera les modalités de mise en place d'une procédure de basculement du portail Geotrek-rando en https. Il s'agirait de répondre aux nouvelles normes recommandées par certains moteurs de recherche (Google...).

- **OPTION 3 – NON OBLIGATOIRE : Vue immersive 360°**

Certaines structures ont réalisé des vues 360° immersives d'itinéraires https://www.google.fr/intl/fr_fr/streetview/#mercantour-national-park
Actuellement pour les rendre accessibles, un lien a été ajouté dans le bloc EN SAVOIR PLUS (exemple sur <http://rando.mercantour.eu/pedestre/cascade-de-la-lance/>) mais une meilleure visibilité serait souhaitable.

Il est souhaité de pouvoir mieux intégrer ces vues 360° réalisées avec des solutions tierces (Google Street View, Open Path View...) dans les fiches des itinéraires. Cela pourra se faire sous forme d'iframe dans la fiche, de modale contenant l'iframe pour un affichage plus large comme c'est actuellement avec l'affichage 3D d'une randonnée ou à minima par un lien plus visible.

2.1 Solutions de développement

Geotrek-rando a été développé avec des outils libres et fait l'objet d'une libération sur une forge. Le présent marché s'inscrit dans la continuité et il est attendu du prestataire la proposition de solutions open source, réutilisables par d'autres opérateurs sous licences libres et qui ne généreront pas l'achat de licences d'utilisation récurrents.

Les développements doivent être conduits de manière générique et documentée de manière à pouvoir être utilisés par les différents utilisateurs de Geotrek. De la même manière toute amélioration des bibliothèques libres utilisées devront être publiées.

A l'issue du marché les applicatifs développés devront être publiés sur une forge et être réutilisables par d'autres opérateurs sous licences libres.

2.2 Modalités d'échanges

La mise en œuvre de la prestation sera placée sous l'égide d'un groupe de travail technique associant le Parc national, maître d'ouvrage, les parcs nationaux de la Vanoise et des Écrins, et le prestataire de service. Pour le Parc national les interlocuteurs seront Samuel Priou, responsable du pôle système d'information. Le prestataire désignera un chef de projet et un interlocuteur technique développeur.

Le début de la prestation sera cadré par une réunion fixant les modalités d'échanges et de suivi ainsi que le planning opérationnel. Cette réunion sera soit physique soit par conférence téléphonique associée à du partage d'écrans.

Les développements seront validés par étapes à travers des échanges numériques et téléphoniques autant que de besoins.

3. RÉPONSE A L'OFFRE DE PRESTATION :

La réponse devra comporter un devis détaillé en euros (€), toutes taxes comprises (TTC) pour les deux tranches du marché.

En tout état de cause, la prestation globale ne pourra pas dépasser **20 000** euros.

Il est à noter que l'option 3 est non obligatoire, hors du budget affiché et ne participe pas aux critères d'analyse technique de l'offre.

Pour la première tranche le candidat devra rédiger une note d'intention et proposer une maquette de sa proposition ergonomique et graphique. Il devra justifier les compétences de son équipe en matière d'expertise et ergonomie web. Le cas échéant, il s'associera à un spécialiste ergonomiste web.

Le prestataire prévoit dans l'offre la possibilité de réaliser des aller-retour avec le Parc national pour affiner et ajuster la proposition.

L'offre est à remettre au format numérique en un exemplaire. Elle devra être entièrement rédigée en langue française.

3.1 DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

Les offres devront être remises par mail **avant le lundi 15 octobre 2017 17 heures** à samuel.priou@mercantour-parcnational.fr.

a) DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Il est de 160 jours à compter de la date limite de remise des offres.

b) PRÉSENTATION DE L'OFFRE

L'offre à remettre comprendra **obligatoirement** :

- Le présent cahier des charges paraphé à chaque page, signé sur la dernière page (avec date, nom du signataire et cachet de l'entreprise).
- L'acte d'engagement rempli et signé.
- En cas de sous-traitance, le(s) sous-traitant(s) devra (devront) être obligatoirement être

- déclaré(s).
- En cas de groupement, la nomination d'un mandataire est obligatoire.
- Des références récentes (10 maximum datant de moins de 3 ans) relatives à des prestations similaires.
- Un planning prévisionnel de réalisation respectant le délais d'exécution.
- Le devis détaillé, daté et signé (avec nom du signataire et cachet de l'entreprise).

3.2 JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de choix de l'offre la mieux-disante sont, par ordre de priorité décroissant (et avec le pourcentage correspondant), les suivants :

- Critère 1 – La cohérence technique de l'offre (50%)
- Critère 2 – Le coût des prestations (30%)
- Critère 3 – Le délai de réalisation (20%)

3.3 DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le marché débutera à compter de la notification par le maître d'ouvrage :

- il adressera alors un bon de commande au(x) prestataire(s) retenus.
- il assurera le suivi du déroulement de la prestation.
- la réalisation de la prestation sera validée par un PV de recette.

La prestation devra être effectuée au plus tard pour le **20 décembre 2017**.

Pénalités :

Les pénalités pour retard seront fixées de manière forfaitaire :

Elles seront de 50€ (cents) euros T.T.C par jour calendaire de retard non dûment justifié et constaté contradictoirement, à compter du **20 décembre 2017**.

3.4 ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

a) Nature des prix

Les prix seront fermes et définitifs.

b) Base de règlement

Après livraison, le prestataire établira une facture en euros (€) et toutes taxes comprises (TTC), conformément au devis contenu dans l'offre du marché pour le Parc national du Mercantour.

3.5 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire, les candidats peuvent s'adresser par mail au responsable du système d'information du parc national du Mercantour : samuel.priou@mercantour-parcnational.fr

3.6 LITIGES

En cas de litige, les parties s'engagent à régler leurs conflits à l'amiable.

A défaut, le tribunal administratif du siège du Parc national du Mercantour est seul compétent.